

Thierry Patinaux Secrétaire régional UNSA Education

Α

Madame la rectrice Académie de Rouen

Rouen, le 20 juin 2019,

Objet : carte cible de la série GA dans l'académie de Rouen

Madame la rectrice,

Nous revenons vers vous suite au dernier comité technique de l'académie de Rouen pendant lequel il a été débattu de la carte cible de la série GA du baccalauréat professionnel.

Comme nous l'avons dit lors de ce CTA, nous savons que le ministère souhaite diminuer de moitié les capacités d'accueil du baccalauréat professionnel GA à l'horizon 2022. Selon le ministère lui-même, cette réduction ne peut être uniforme sur les académies qui doivent tenir compte de leurs particularités. Dans l'académie de Rouen, le calendrier prévisionnel prévoit une division par deux de la capacité d'accueil sur les trois années à venir. Or, dans notre académie, le poids des effectifs en GA n'est actuellement que de 7% sur l'ensemble des baccalauréats professionnels alors qu'il est, en moyenne, de 13% nationalement. Si cette réduction prévue s'appliquait, des territoires importants seraient ainsi privés de cette formation. Le cas le plus flagrant est celui du BEF Louviers-Vernon ou seul Gisors aurait un maintien de bac pro GA avec un doublement des effectifs. Les bassins de Bernay et de Fécamp nous semblent pouvoir aussi être ré-examinés. Si nous pouvons comprendre qu'il faille des ajustements par bassin notamment au regard des problématiques d'insertion, ces suppressions annoncées nous semblent globalement excessives compte tenu du poids académique des GA et du nécessaire aménagement du territoire.

Pour l'UNSA Éducation, la recherche d'un recrutement plus qualitatif ne doit pas se faire au détriment d'une offre de formation de proximité dégradée.

Nous vous demandons donc de bien vouloir reconsidérer la carte cible présentée en CTA et nous restons à votre disposition pour rediscuter des évolutions possibles.

Recevez, madame la rectrice, l'expression de mes salutations distinguées.

